

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 39

MINISTERE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET DE L'ARTISANAT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 511: PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	15
2.2.	PROGRAMME 513: PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	24
2.3.	PROGRAMME 514: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	28
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	30
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	31
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	38

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	39
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	41

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le sous secteur des PMEESA est constitué d'entreprises privées de différentes tailles et couvrant toutes les branches de l'activité économique. Elles participent à la production et à la commercialisation des biens et services et concourent toutes à échelles variables à :

- la création de richesses ;
- la création d'emplois ;
- la croissance économique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les enjeux majeurs de ce secteur se présentent comme suit:

S'agissant de la stratégie de croissance, il sera question de:

- développer les infrastructures ;
- moderniser l'appareil de production ;
- renforcer l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux ;
- assurer le financement de l'économie.

Pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, il faudra :

- développer les PME et promouvoir l'emploi salarié décent ;
- promouvoir l'auto-emploi ;
- mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation ;
- améliorer l'efficacité du marché de l'emploi.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Dans l'organisation du travail gouvernemental et conformément à la classification du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) créé par décret présidentiel n°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 et celui du 27 mai 2013 n° 2013/169 et, récemment complété par celui du 21 mars 2016 n° 2016/128, appartient au secteur N° 9 intitulé « Production et Commerce », qui regroupe les sous secteurs «Développement rural » et « Industrie et services ».

Pour ce qui est de ses missions, elles sont contenues dans le Décret n°2013/169 du 27 mai 2013 qui détermine son organisation actuelle.

A ce titre, il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat. De ce fait il est responsable:

- de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du développement de l'économie sociale ;
- de la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes

entreprises et de l'artisanat ;

- de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- du suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- du suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- de l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micro-entreprises ;
- de l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

Pour ainsi réaliser ses missions, le ministère a mis en place des structures sous tutelle à savoir :

Ø L'APME

Créée en 2013, l'Agence de Promotion des PME est l'organe opérationnel du MINPMEESA avec pour objectif la mise en œuvre des politiques publiques et programmes en faveur des PME. Elle a pour missions:

- de faciliter la création des PME tout en leur apportant à leurs promoteurs, une assistance dans la mise en œuvre de leurs projets, la mise en place d'outils de gestion adaptés, le renforcement des compétences managériales et la promotion de l'incubation ;
- de mettre en place une banque de données de projets et un observatoire des PME ;
- de promouvoir l'innovation technologique à l'intention des PME ;
- de faciliter l'accès des PME aux financements et au partenariat ;
- de réaliser des études de marchés et des choix stratégiques de développement des PME.

Ø La BSTP-CAM

La BSTP a été créée en 2011 et transformée en GIE en 2012 avec pour principale mission, la valorisation des avantages comparatifs des filières compétitives sur le marché national et les marchés d'exportation (régionaux et internationaux). Son rôle est de rendre visibles les capacités techniques des entreprises sous-traitantes au Cameroun et de favoriser leur intégration dans la chaîne de valeurs des grandes entreprises locales et étrangères ainsi que dans la chaîne de valeur de grands projets. Pour y parvenir, elle fournit aux entreprises locales manufacturières les outils et les services qui amélioreront leurs performances et pratiques, et leur permettront d'accéder aux marchés de sous-traitance industrielle.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Il convient de souligner que l'exécution du budget alloué au département ministériel au cours de l'année 2018 s'est faite dans un contexte particulièrement difficile, difficultés inhérentes d'une part aux nouvelles procédures d'engagement du Budget d'investissement public, et d'autre part, aux faibles quotas trimestriels pour ce qui est du Budget de Fonctionnement.

A ces difficultés s'ajoute le contexte économique et social de notre pays, notamment les tensions de trésorerie et l'insécurité dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest qui ont entraîné l'accumulation des arriérés, ainsi que le retard dans la réalisation des prestations. Toutefois, le MINPMEESA a pu réaliser ses projets dont la plupart sont déjà achevés et mettre en œuvre les activités majeures programmées.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

Comme autres faits majeurs liés à l'exécution du budget pour l'exercice 2018, on peut citer les effets de la mise en œuvre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, qui a induit au cours de l'exercice , l'opérationnalisation du bureau des agréments dans le cadre de la loi sur les incitations et la modernisation de l'appareil de production.

De plus, la signature d'un nouveau contrat avec l'Agence Française de Développement qui a entraîné de modifications substantielles dans l'accompagnement des PME agricole et Agro-alimentaires.

S'agissant de l'Economie Sociale, la question de l'adoption d'une loi regissant le domaine a également constitué un fait majeur dans la mesure où elle a induite plusieurs actions à la fois avec les administrations concernées par le domaine notamment le MINADER et les services de coordination gouvernemental.

Enfin, La compétence telle que souhaitée par la gestion axée sur le résultat, qui est un mode de gestion mis en place par le gouvernement du Cameroun, a conduit à un renforcement des capacités du personnel du département ministériel. Ceci a permis la mise en œuvre du plan de formation, dont l'élaboration a pris en compte l'adéquation entre les postes occupés et les formations ciblées.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 511

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA
COMPÉTITIVITÉ DES PME

Responsable du programme

MENANGA NKADA AUGUSTINE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il a été question dans ce programme, d'une part de renforcer les PME Camerounaises pour quelles soient compétitives, d'autre part d'améliorer la contribution des industries manufacturières dans le PIB et de conquérir de nouvelles parts de marchés sur les plans national et international. Le MINPMEESA entendait à travers ce programme mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la compétitivité des PME et créer un plus important tissu de PME. Pour atteindre cet objectif, les projets d'investissement et les activités de fonctionnement de référence suivants ont été réalisés:

- l'accompagnement technique des PME à travers l'Agence de Promotion des PME et de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat;
- la finalisation des travaux de construction de la pépinière nationale pilote de référence à EDEA;
- la poursuite de la mise en place d'une politique nationale de Responsabilité Sociale des Entreprises;
- l'accompagnement des promoteurs des PME à l'élaboration des business plan dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités pour favoriser l'Entrepreneuriat et les micros, petites et moyennes entreprises au Cameroun (EMPRETEC)
- l'extension de l'application « mybusiness.cm » dans les CFCE de Bamenda, Limbe et Bafoussam;
- la mise en place des unités de transformation des produits locaux à travers le programme d'Appui à la Création et au Développement des PME;
- l'accompagnement des PME agricoles et agroalimentaires;
- l'opérationnalisation du Fichier National des PME;
- le lancement de la deuxième phase de la Vulgarisation de l'approche KAIZEN dans les PME;
- la Mise en œuvre du programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes ;
- la promotion de l'auto-emploi jeune à travers des appuis financiers aux incubateurs d'entreprises des universités publiques et grandes écoles.

L'exécution efficace de ce programme a permis d'enregistrer à moyen terme les résultats suivants:

- 2219 PME accompagnées et restructurées dans les entreprises menées par l'Agence de Promotion des PME ;
- 616 PME ont signées un plus grand nombre de contrats par la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat;
- le fonctionnement de la pépinière nationale pilote de référence à EDEA avec la mise en place de sa cellule Coordination;
- 13 423 (treize mille quatre cent vingt trois) entreprises ont été créées, contribuant ainsi à la création de plus de 20 000 (vingt mille) emplois directs;
- Plus de 41 574 910 692 fcfa de chiffre d'affaire des PME accompagnées par le PACD, la BSTP et l'APME.

L'impact escompté par les résultats ci-dessus, est l'augmentation de la valeur ajoutée des PME accompagnées. En effet, nous espérons qu'en renforçant les capacités des PME, cela aura une incidence significative sur la qualité de leur production et par conséquent sur leur part de marché; un autre impact attendu est bien évidemment le transfert de technologie qui

permettra une augmentation de la valeur ajoutée de nos PME.

S'agissant des indicateurs choisis, ils sont au nombre de trois (03) : Il sera question d'apprécier d'une part la mise en œuvre des actions de facilitation de création des entreprises à travers le taux d'accroissement des PME qui devra atteindre la valeur de 54.4 % en 2020 par rapport à la valeur de référence prise en 2016. D'autre part les actions d'accompagnement et de mise à niveau portées par la BSTP, l'APME, le PACD et le PMEAA seront appréciées à travers la proportion de PME mises à niveau dont la valeur de cible est de 16% en 2020 par rapport à la valeur de référence de 2016 et, aussi par le taux d'accroissement du chiffre d'affaires desdites PME dont la valeur cible aussi est de 80% par rapport à sa valeur de référence de 2016.

En termes de renseignement de ces indicateurs, bien que les structures rattachées au MINPMEESA en charge de la réalisation des activités de ce programme, disposent des mécanismes de suivi des PME accompagnées et par conséquent des statistiques pour pouvoir les renseigner, des enquêtes seront organisées aussi bien dans le cadre de la réalisation des notes de conjonctures sur les PME que de l'annuaire statistique du MINPMEESA.

OBJECTIF	Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement des PME
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	13.800000190734863
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible Année cible:	54.400001525878906 2020
Indicateur	Intitulé:	Proportion de PME mises à niveau
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	10.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible Année cible:	16.0 2020
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement du chiffre d'affaires des PME mises à niveau
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.40999984741211
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible Année cible:	80.0 2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 3 466 761 000	CP 3 466 761 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MENANGA NKADA AUGUSTINE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du programme promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME intervient dans un contexte marqué par de ce fait par la position du Cameroun dans les récents classements du « Doing Business » (163^{eme} au rang mondiale), qui est une illustration des embûches rencontrées dans le climat des affaires au Cameroun. L'ouverture progressive et irréversible des barrières douanières matérialisée par la ratification de l'accord d'étape des Accords de Partenariats Economiques (APE). L'entrée du Cameroun dans un nouveau Programme avec le FMI et la Banque Mondiale et la perspective de l'organisation de la CAN 2019.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

La performance globale du programme s'évalue ici par les resultats issus de l'existence des structures, programmes et projets mis en place par le MINPMEESA, ainsi que par la restructuration des PME dûe au fonctionnement de certains projets.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	I1= 19,3% I2= 14,1% I3= 63,8%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	17,34	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 256 034 631	CP 3 256 034 631
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 210 726 369	Ecart CP 210 726 369
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 095 087 974	CP 3 095 087 974
TAUX DE CONSOMMATION	95,06 %	95,06 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La valeur de reference 2016 de l'indicateur « taux d'acroissement du chiffre d'affaires des PME mises à niveau » avait été mal évaluée, du fait que l'activité demarrant en 2015, nous ne disposions pas des données réelles nous permettant de mesurer la varaiion de cette indicateur. Cette erreure a été corrigée en 2018 et la valeur de refrence issue des données 2017 situe ce taux a 5.2%.La valeur 2018 de cette indicateur est dont 5.8%. (la valeur 2016 qui est de 60.41% n'est plus en considéré de même sa cible en 2020). S'agissant de la valeur cible de l'indicateur 1 elle a été surevaluée, cette erreure a été corrigé en 2019 et est de 17% en 2020.	

PERSPECTIVES
2019

- poursuivre la consolidation des activités de l'Agence de Promotion des PME(APME);
- accompagner les PME à la sous-traitance ;
- assurer, à travers le programme EMPRETEC, la formation d'au moins 200 (deux cents) promoteurs, dont 30% des jeunes ;
- étendre la création en ligne des entreprises dans les CFCE de Bertoua, Maroua, Ngaoundéré et Limbe ;
- lancer les opérations d'enregistrement des PME dans le Fichier National;
- démarrer les activités du programme TRANSFAGRI qui vise l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) sous l'encadrement de l'APME ;
- accompagner une cinquantaine d'unités de production et de transformation dans le cadre du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME de Transformation et de Conservation des Produits locaux de Consommation de Masse (PACD/PME);
- poursuivre, dans le cadre de la seconde phase d'implémentation du projet d'amélioration de la qualité des services offerts par les PME, les techniques 5S/KAIZEN auprès de 100 (cent) promoteurs dans toutes les régions, et renforcer les capacités de 30 (trente) promoteurs formés dans les régions du Centre et du Littoral ;
- fournir l'assistance conseil à 150 (cent cinquante) promoteurs des PME dans l'élaboration des documents comptables à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA);
- lancer les activités d'accompagnement des jeunes promoteurs dans le cadre de la pépinière nationale pilote d'entreprises d'Edéa);
- organiser la cinquième édition des Journées Nationales de la PME.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME

Ces résultats se justifient par des nombreuses reformes entreprises et des activités menées pour leur vulgarisations.

pour leur vulgarisations.

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PME mises à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55,6%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		697.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		6197.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3447						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 037 261 000	2 037 261 000	1 979 491 751	1 979 491 751	1 837 745 094	1 837 745 094	92,84 %	92,84 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte qui caractérise la mise en place de cette action est d'apporter les éléments de reponse à la question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les Collectivités Locales Décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives de la mise en place d'un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- plus de 13 423 (treize mille quatre cent vingt trois) entreprises ont été créées, contribuant ainsi à la création de plus de 20 000 (vingt mille) emplois directs; -616 PME ont été profilées dans le cadre de la BSTP-CAM ; - l'arrimage du Programme d'Appui aux PME Agricoles et Agrolimentaires (PMEAA) à l'APME à travers le programme TRANSFAGRI; - Les modalités d'extension de l'application « mybusiness.cm » de concert avec l'APME dans les CFCE de Bamenda, Bafoussam et Ebolowa, ont été formulées, et l'examen du projet d'extension a été soumis par l'assistant technique (la CNUCED); -l' atelier d'évaluation des activités de la première phase du projet en vue de la préparation de la seconde phase a été organisé en partenariat avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats se justifient par des nombreuses reformes entreprises et des activités menées pour leur vulgarisations.								

Perspectives 2019	-Continuer avec l'accompagnement des PME à la sous-traitance ; -la BSTP envisage acquérir l'outil diagnostic dont se sert l'APME en cas de rallonge budgétaire ; - poursuivre, dans le cadre de la seconde phase d'implémentation du projet d'amélioration de la qualité des services offerts par les PME, les techniques 5S/KAIZEN auprès de 100 (cent) promoteurs dans toutes les régions, et renforcer les capacités de 30 (trente) promoteurs formés dans les régions du Centre et du Littoral ; - continuer avec la vulgarisation des Centres de Gestion Agréés ; - assurer, à travers le programme EMPRETEC, la formation d'au moins 200 (deux cents) promoteurs, dont 30% des jeunes; - démarrer les activités du programme TRANSFAGRI qui vise l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) sous l'encadrement de l'APME - poursuivre la consolidation des activités de l'Agence de Promotion des PME
-------------------	---

Action 04 AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

-Le dépassement ainsi observé se justifie par le développement des réformes de facilitations de création des PME à travers les CFCE et de l'application « mybusiness.cm ».

Il faut aussi dire que ce résultat aurait été encore plus élevé si les promoteurs ne continuaient pas à créer leurs entreprises dans les tribunaux où du reste les délais sont encore importants. Cet état de chose est sans doute dû au fait que les statuts des SARL continue d'être notarié malgré la réforme OHADA qui donne la possibilité de ne plus y faire recours systématiquement; mais les notaires poursuivent le processus dans les canaux traditionnels, en ignorant les CFCE. La signature du décret 2017/0877 /PM du 28 02 2017 qui ramène à 100 000 fcfa le capital social minimum de création d'une SARL et la certification des statuts par le coordonnateur du CFCE.

CFCE.									
OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55,8%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		15219.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		75219.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13423						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	274 500 000	274 500 000	235 684 743	235 684 743	216 484 743	216 484 743	91,85 %	91,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cet action se fera à travers la poursuite de la mise en place des Centres de Formalités de Création d'Entreprises en collaboration avec les administrations concernées (MINFI, MINJUSTICE, CNPS) et les personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA. L'objectif étant de réduire les délais et les coûts de création d'entreprises sur toute l'étendue du territoire national. L'amélioration du climat des affaires en faveur des PME se fera également à travers l'appui à la mise en place des Centres de Gestion Agréés au sein des délégations régionales de la CCIMA. Pour ce faire, le MINPMEESA mettra à la disposition des délégations régionales de la CCIMA le matériel nécessaire (mobilier de bureau et matériel informatique) pour la mise en place physique des CGA. S'agissant des experts à mettre à la disposition des CGA, le MINFI affectera des fiscalistes qui vont accompagner les PME dans l'élaboration de leurs documents comptables.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- l'application Mybusiness.cm est déjà opérationnelle dans six (06) CFCE (Yaoundé, Douala, Garoua, Bafousam, Bamenda, Ebolowa) ; -organisation d'un atelier de formation à l'intention de toutes les parties prenantes concernées par l'utilisation de l'application développée dans le cadre du Fichier National des PME ; - la stratégie nationale de l'entrepreneuriat a été élaborée dans la Mise en œuvre du programme de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes ; -des caravanes de sensibilisation des acteurs économiques, des PME, des corporations des PMEESA et organisations patronales ont été réalisées, en collaboration avec les autres administrations concernées, en vue de leur adhésion aux CGA; 7 000 (sept mille) promoteurs ont été sensibilisés dont plus de 20% ont adhéré aux initiatives des Centres de Gestion Agréés								

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	-Le dépassement ainsi observé se justifie par le développement des réformes de facilitations de création des PME à travers les CFCE et de l'application « mybusiness.cm ». Il faut aussi dire que ce résultat aurait été encore plus élevé si les promoteurs ne continuaient pas à créer leurs entreprises dans les tribunaux où du reste les délais sont encore importants. Cet état de chose est sans doute dû au fait que les statuts des SARL continue d'être notarié malgré la réforme OHADA qui donne la possibilité de ne plus y faire recours systématiquement; mais les notaires poursuivent le processus dans les canaux traditionnels, en ignorant les CFCE. La signature du décret 2017/0877 /PM du 28 02 2017 qui ramène à 100 000 fcfa le capital social minimum de création d'une SARL et la certification des statuts par le coordonnateur du CFCE.
Perspectives 2019	-fournir l'assistance conseil à 150 (cent cinquante) promoteurs des PME dans l'élaboration des documents comptables à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA); - étendre la création en ligne des entreprises dans les CFCE de Bertoua, Maroua, Ngaoundéré et Limbe ; -lancer les opérations d'enregistrement des PME dans le Fichier National ;

Action 05 VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES

Les résultats ainsi obtenus se justifient par les retards dans la mise à disposition des fonds alloués au programme PACD. En effet les financements parviennent au programme avec plusieurs années de retard rendant ainsi difficile la bonne exécution du programme la non opérationnalisation des programmes d'accompagnement des PME.

opérationnalisation des programmes d'accompagnement des PME.

OBJECTIF	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière							
Indicateur	Intitulé:		Nombre cumulé de PME de transformation des matières premières locales mises en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 46%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		49.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		150.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		69					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	165 000 000	165 000 000	165 000 000	165 000 000	165 000 000	165 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte qui caractérise la mise en place de cette action en 2016 est lié aux résultats des travaux menés au niveau du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui fait état d'un volume conséquent des pertes après récoltes des produits locaux du fait d'une absence de conservation et même de transformation de ces produits. L'action savère alors être un début de solution au problème							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-50 projets ont été financés depuis le démarrage du PACD/PME; -Les unités mises en place par le PACD/PME ont généré 388 emplois indirects, 264 emplois saisonniers et 26 emplois directs formels immatriculés à la CNPS.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ainsi obtenus se justifient par les retards dans la mise à disposition des fonds alloués au programme PACD. En effet les financements parviennent au programme avec plusieurs années de retard rendant ainsi difficile la bonne exécution du programmete la non opérationnalisation des programmes d'accompagnement des PME.							
Perspectives 2019	Accompagner une cinquantaine d'unités de production et de transformation dans le cadre du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME de Transformation et de Conservation des Produits locaux de Consommation de Masse (PACD/PME);							

Action 06 PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

-Le statu quo ainsi observé est dû au fait que, les subventions accordées aux universités arrivent avec un retard qui n'a pas permis un accompagnement effectif des jeunes dans les délais;

-les retards dans les travaux d'exécution de la pépinière pilote de référence d'Edea

les retards dans les travaux d'exécution de la pépinière pilote de référence d'Edea

OBJECTIF	Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 44,19%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		96.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		396.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		39						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	990 000 000	990 000 000	875 858 137	875 858 137	875 858 137	875 858 137	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La promotion de l'esprit d'entreprise se fera à travers la mise en place d'une pépinière nationale publique pilote à EDEA et l'organisation des Journées Nationales de la PME.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la désignation et l'installation des principaux responsables pour le fonctionnement de la pépinière nationale pilote d'entreprises d'Edéa - la construction de l'annexe 1 du bâtiment de la pépiniere nationale publique pilote à EDEA; -Le financement de 150 000 000 FCFA a été octroyé au centre d'incubation de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC),								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-Le statu quo ainsi observé est dû au fait que, les subventions accordées aux universités arrivent avec un retard qui n'a pas permis un accompagnement effectif des jeunes dans les délais; -les retards dans les travaux d'exécution de la pépinière pilote de référence d'Edea								
Perspectives 2019	-Poursuivre avec l'accompagnement dans les incubateurs, à travers l'Appui financier aux incubés.								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

AHANDA JOSEPH

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme de Promotion de L'Economie Sociale et de l'Artisanat qui est un programme opérationnel contribue au développement des mécanismes et des stratégies et vise à améliorer les performances, d'une part des domaines de l'Economie Sociale et d'autre part de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions de l'informel vers le formel, avec comme indicateur initial de suivi, l'accroissement de la contribution des OES et des entreprises artisanales accompagnées à la valeur ajoutée nationale. Notre système d'information étant jusqu'alors dans l'incapacité de renseigner cet indicateur, le nombre des OES et entreprises artisanales mises à niveau a été choisi comme deuxième indicateur.

L'objectif de ce programme est d'«Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances». Pour le réaliser, cinq principales actions ont été mises en place. Il convient de préciser qu'il ne reste plus que quatre actions dans ce programme, la première étant déjà totalement réalisée. Ce programme est sous-tendu par les actions suivantes l'amélioration de la compétitivité des produits artisanaux, la promotion de l'entrepreneuriat collectif, l'appui à la commercialisation des produits artisanaux et des OES et l'appui à la migration des UPI du secteur informel vers le secteur formel.

OBJECTIF	Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Organisation de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	2122.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	12922.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 3 585 200 000	CP 3 585 200 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AHANDA JOSEPH,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme a été faite dans un environnement influencé par :

- la permanence d'un secteur informel à fort dominance et de l'émergence d'un mouvement associatif en forte progression;
- le développement des mécanismes et des stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat;
- l'organisation de la migration des Unités de Productions de l'informel vers le formel;
- la mise en œuvre de la loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun

et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 ;

- Instruction du PM N° A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons

et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC 2008;

- La réalisation de l'étude sur la structuration des organisations de l'Economie Sociale ;

- l'exécution des résolutions issues des différentes concertations (Comité Interministériel

d'élaboration et de relecture et, Comité Interministériel de validation des documents transmis à la hiérarchie);

- La poursuite de la politique de décentralisation à travers l'intensification des enregistrements des artisans dans les CTD.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

la performance globale du programme s'évalue ici par les resultants des activités telles que l'enregistrement des artisans dans les registres communaux et l'octroi des appuis aux OES.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2390	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	7,2	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 306 843 245	CP 3 306 843 245
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 278 356 755	Ecart CP 278 356 755
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 922 315 321	CP 2 922 315 321
TAUX DE CONSOMMATION	88,37 %	88,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat ainsi obtenu est lié au fait que tous les bureaux communaux d'enregistrement des artisans sont opérationnels dans toutes les communes.	
PERSPECTIVES 2019	- finaliser les travaux de construction du village artisanal de Bafoussam et des villages artisanaux spéciaux de Foumban et de Mbalmayo ; - poursuivre l'opérationnalisation de la galerie virtuelle à travers la vente en ligne des produits des artisans dans tous les villages artisanaux fonctionnels, en améliorant la qualité des objets artisanaux par le respect des normes internationales; - poursuivre la production des cartes professionnelles aux artisans pour faciliter l'accès au statut d'entrepreneur ; - réhabiliter les centres agroalimentaires de Bertoua et de Limbé dédiés respectivement à la transformation du manioc et au fumage du poisson; - poursuivre avec des activités de mise à niveau des membres des OES et d'octroyer des appuis aux initiatives locales de développement; - mettre en place le Programme National de Promotion de l'Économie Sociale. - organiser la quatrième édition des Journées Nationales de l'Economie Sociale. - octroyer au moins 155 (cent cinquante cinq) appuis aux initiatives locales de développement en vue de la réalisation de microprojets de développement ;	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 03 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX

Ce résultat s'explique par de nombreuses reformes entreprises dans le domaine de l'artisanat, dont le but est la migration au secteur formel des artisans.

don't le but est la migration au secteur formel des artisans.

OBJECTIF	Améliorer la qualité des produits artisanaux								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans mis à niveau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 41,1%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		1715.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		9715.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	706 912 000	706 912 000	610 233 840	610 233 840	610 233 840	610 233 840	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en oeuvre de cette action est lié à la structuration des OES. Ceci s'appuyera sur la mise en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- organiser la 6ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par de nombreuses reformes entreprises dans le domaine de l'artisanat, dont le but est la migration au secteur formel des artisans.								
Perspectives 2019	- poursuivre les activités de mise à niveau des membres des Organisations de l'Economie Sociale (OES) ; - former 75 (soixante-quinze) artisans à la tenue de la comptabilité, - poursuivre l'opérationnalisation de la galerie virtuelle à travers la vente en ligne des produits des artisans dans tous les villages artisanaux fonctionnels, en améliorant la qualité des objets artisanaux par le respect des normes internationales.								

Action 04 PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF

Ce résultat s'explique par l'augmentation de l'enveloppe réservée à la décentralisation qui a permis d'accompagner un grand nombre d' OES.

permis d'accompagner un grand nombre d' OES.

OBJECTIF	Garantir l'émergence de véritables entreprises collectives							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau...				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 43,6%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		407.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		3207.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1400					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	830 500 000	830 500 000	871 395 385	871 395 385	751 395 385	751 395 385	86,23 %	86,23 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en oeuvre s'appuie sur la sensibilisation des responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées à la promotion de l'Economie Sociale en vu de mettre en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, des organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	-148 OES ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre des initiatives locales de développement. -Une étude a été finalisée en vue de la mise en œuvre du Programme National de Développement de l'Economie Sociale (PNDES) ; -70 (soixante dix) jeunes et femmes sont formées à la création et à la gestion des coopératives dans la région du Littoral.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat s'explique par l'augmentation de l'enveloppe réservée à la décentralisation qui a permis d'accompagner un grand nombre d' OES							
Perspectives 2019	-octroyer au moins 155 (cent cinquante cinq) appuis aux initiatives locales de développement en vue de la réalisation de microprojets de développement ; -réhabiliter les centres agroalimentaires de Bertoua et de Limbé dédiés respectivement à la transformation du manioc et au fumage du poisson; - poursuivre les activités de mise à niveau des membres des Organisations de l'Economie Sociale (OES) ; -organiser la quatrième édition des Journées Nationales de l'Economie Sociale.							

Action 05 COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES

La situation s'explique par la notoriété qu'a désormais le salon International de l'artisanat qui est désormais après le SIAO le deuxième plus grand salon de l'artisanat en Afrique.

désormais après le SIAO le deuxième plus grand salon de l'artisanat en Afrique.

OBJECTIF	Améliorer la visibilité et la consommation des produits de l'artisanat et des OES camerounais(es)							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de visiteurs (des villages artisanaux, des foires, des salons et des galeries virtuelles)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		150000.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		650000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		150 000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 969 320 000	1 969 320 000	1 770 519 883	1 770 519 883	1 505 991 959	1 505 991 959	85,06 %	85,06 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'Artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010, notamment en son article 15; - L'instruction du PM N°A218/D/SG/SPM du 26 mai 2008 sur l'institutionnalisation des Salons et la mise en œuvre des recommandations issues de la première édition du SIARC; - le décret n°2013/0009/PM du 07 janvier 2013 portant création des villages artisanaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- la finalisation des travaux de construction du village artisanal spécial de Foumban; - les travaux de construction de la clôture du village artisanal spécial de Foumban; - la construction de la clôture du village artisanal de Bamenda							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La situation s'explique par la notoriété qu'a désormais le salon International de l'artisanat qui est désormais après le SIAO le deuxième plus grand salon de l'artisanat en Afrique							
Perspectives 2019	- construire les boutiques modernes dans le village artisanal de Garoua; - opérationnaliser les villages artisanaux de Foumban et de Ngaoundéré ; - finaliser les travaux de construction du village artisanal de Bafoussam et des villages artisanaux spéciaux de Foumban et de Mbalmayo.							

Action 06 MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL

La régression observée ici en termes d'enregistrement des artisans dans les registres communaux s'explique ici par le fait que les pics d'enregistrement ont déjà été observés.

communaux s'explique ici par le fait que les pics d'enregistrement ont déjà été observés.

OBJECTIF	Faire migrer les UPI vers l'artisanat et les TPE								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 73,4%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		42000.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		86032.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		21182						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	78 468 000	78 468 000	54 694 137	54 694 137	54 694 137	54 694 137	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Loi N°2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun et son décret d'application N°2010/2996/PM du 03 novembre 2010 notamment en son article 15; - L'étude sur la formalisation des entreprises;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 69 879 artisans enregistrés dans les bureaux communaux d'enregistrement des artisans ; - 50 (cinquante) artisans ont été formés à la tenue de la comptabilité dans la région du Sud. - 50 (cinquante) artisans ont été formés à la tenue de la comptabilité dans la région du Sud.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La régression observée ici en termes d'enregistrement des artisans dans les registres communaux s'explique ici par le fait que les pics d'enregistrement ont déjà été observés.								
Perspectives 2019	- continuer avec la Production des cartes d'artisans pour les prochaines -années; - faciliter la migration de plus de 700 (sept cent) artisans du secteur informel vers le secteur formel à travers les Bureaux Communaux d'Arrondissement (BCA) ; - poursuivre la production des cartes professionnelles aux artisans pour faciliter l'accès au statut d'entrepreneur ;								

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 514

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Responsable du programme

MBAJON MARTHE CHANTA

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est un programme support qui obéit à la présentation harmonisée des programmes de cette nature des différentes administrations. Il convient de rappeler pour le souligner qu'après l'entrée en vigueur, en janvier 2013, de la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat qui consacre la mise en œuvre du budget programme, le MINPMEESA s'est attelé à s'approprier toutes les nouvelles exigences de la gestion des dépenses publiques qui par ailleurs appellent le renforcement des ressources tant humaines que matérielles dans la perspective de la réalisation des objectifs fixés. Dans ce programme il est question de créer des conditions adéquates de travail en vue d'optimiser les rendements de tous les personnels. C'est ainsi que le ministère s'est fixé pour objectif de renforcer ses ressources humaines et matérielles. Pour y arriver les actions suivantes sont envisagées:

- la coordination et le suivi des activités des services du MINPMEESA;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels;
- la réalisation de l'étude stratégique et planification au MINPMEESA;
- le développement du Système d'information et des ressources humaines du MINPMEESA;
- la gestion financière et budgétaire au MINPMEESA.

Les principaux résultats qui sont attendus de la mise en œuvre de ce programme sont les suivants:

- 43 sessions de formations organisées ont permis de renforcer les Capacités des personnels du MINPMEESA ;
- 160 bureaux sont aménagés pour permettre l'amélioration du cadre et conditions de travail ;
- L'amélioration de la coordination stratégique.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	25.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	70.0
	Année cible:	2020
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 3 958 758 000	CP 3 958 758 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBAJON MARTHE CHANTA,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 514 a été faite dans un environnement influencé par:

- la nomination et l'installation des responsables de la Cellule de Coordination Provisoire qui marque ainsi l'opérationnalisation de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa;
- la réforme des marchés publics, avec la nécessité de renforcer les capacités des personnels du MINPMEESA de la chaîne de passation des marchés sur les nouvelles règles et procédures de passation des marchés ;
- l'utilisation laborieuse de l'application de gestion budgétaire PROBMIS ;
- le déficit d'espace de travail, notamment au niveau des services centraux.

Il est question dans ce programme de créer des conditions en vue de permettre au MINPMEESA de réaliser sa feuille de route et son plan d'actions.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	70,15%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100,3	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 448 671 474	CP 3 448 671 474
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 510 086 526	Ecart CP 510 086 526
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 047 417 263	CP 3 047 417 263
TAUX DE CONSOMMATION	88,36 %	88,36 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment à: - l'amélioration de la coordination stratégique au sein du ministère; - la mise en place, au niveau de chaque programme, d'un cadre de suivi des actions du programme; - l'utilisation plus efficiente des moyens affectés aux différents programmes;	
PERSPECTIVES 2019	- Amélioration de la gouvernance dans les services du MINPMEESA; - Rationnalisation des activités du programme pour plus de pertinence et de visibilité dans la lecture.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA

-Travail en amont effectué dans les années précédentes ;

- Rationnalisation dans la gestion des ressources.

Rationalisation dans la gestion des ressources.

OBJECTIF	Améliorer la contribution des structures à la réalisation des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités par les structures techniques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		51.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 649 561 000	2 649 561 000	2 075 057 574	2 075 057 574	1 984 002 574	1 984 002 574	95,61 %	95,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : .. L'insuffisance de moyens matériels, financiers et techniques ; .. Les blocages de précaution des crédits de l'ordre de 20% sur les indemnités de mission et les lubrifiants qui viennent amoindrir davantage les budgets pourtant insuffisants ; .. Le règlement tardif des prestations réalisées (traitement des décomptes).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Coordination des activités transversales; - Mise en oeuvre du contrôle interne; - Contrôle de la qualité de la traduction courante - Missions de suivi-évaluation des projets du ministère dans les 10 Régions.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-Travail en amont effectué dans les années précédentes ; - Rationnalisation de la gestion des ressources.							
Perspectives 2019	Consolider les acquis ; - S'orienter vers la mise en œuvre et le suivi des accords de partenariat économique ;							

Action 02 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

- Maturité des projets en termes de la disponibilité des devis, Dossiers d'Appels d'Offres ;
- Rationnalisation de la gestion des ressources.

Rationalisation de la gestion des ressources.

OBJECTIF	Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bureaux équipés en matériel informatique et mobilier de bureau				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 64%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		125.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		185.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		160						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	672 997 000	672 997 000	672 782 525	672 782 525	490 152 789	490 152 789	72,85 %	72,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par : -l'insuffisance de moyens matériels et financiers devant faciliter l'atteinte des objectifs fixés ; -les retards dans la passation des marchés en région à cause de l'appropriation insuffisante des procédures par des acteurs de la chaine ; -les retards dans l'exécution des travaux de construction à cause de la faible capacité financière des prestataires.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquisition de 13 (treize) véhicules pick-up pour les villages artisanaux ; - Equipement des services centraux et déconcentrés en licences des systèmes d'exploitation, en matériel informatique, en matériel et mobilier de bureau ; - Réhabilitations de certains services déconconcentrés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Maturité des projets en termes de la disponibilité des devis, Dossiers d'Appels d'Offres ; - Rationalisation de la gestion des ressources.								
Perspectives 2019	-Augmenter le nombre des délégations régionales et départementales à construire; -Oter davantage les personnels du ministère des moyens de locomotion; -Poursuivre l'équipement des services centraux et déconcentrés ; -Poursuivre la réhabilitation et l'équipement des structures.								

Action 03 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA

- Diligence du Chef de département ministériel dans la prise en compte des propositions faites;
- Integration effective des coordonnateurs de programmes;
- Rationnalisation dans la gestion des ressources ;
- Organisation des ateliers de travail.

Organisation des ateliers de travail.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	71 000 000	71 000 000	63 399 985	63 399 985	63 399 985	63 399 985	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans le cadre du fonctionnement de la chaîne PPBS, il est question d'améliorer de façon globale le processus budgétaire de l'Etat, de disposer de manuels et de guides permettant la réalisation des activités dévolues à la chaîne PPBS et d'harmoniser la terminologie ainsi que les documents types exigés, afin de disposer d'un socle documentaire de planification et de programmation cohérent et structuré.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	-L'élaboration et rédaction de la revue des programmes; -La mise à jour de la matrice du CDMT 2019-2021; -L'élaboration des documents de planification; -L'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2017 ; - L'opérationnalisation du dialogue de gestion au sein du ministère à travers l'élaboration de la charte ministérielle.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	-Diligence du Chef de département ministériel dans la prise en compte des propositions faites; -Integration effective des coordonnateurs de programmes; - Rationnalisation de la gestion des ressources. Organisation des ateliers de travail.								
Perspectives 2019	- Améliorer la qualité des documents élaborés; - Reformuler l'action pour respecter le cadre harmonisé du programme support; - Amener le comité PPBS a tenir regulierement des reunions de coordination; Allouer plus de ressources au Comité PPBS pour lui permettre d'être plus efficace.								

Action 06**DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT**

- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action;
- Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.

Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.

OBJECTIF	Améliorer la visibilité et l'accessibilité des informations du MINPMEESA							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plates formes d'information du MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2020					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	37 000 000	37 000 000	61 398 804	61 398 804	61 398 804	61 398 804	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Méconnaissance des missions et des activités menées par le MINPMEESA ; - Méconnaissance des textes régissant le secteur des PMEESA; - Méconnaissance des programmes existants au MINPMEESA; Absence d'un plan média du MINPMEESA.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Des émissions radio/TV produites à la CRTV et à CANAL 2 ; - l'entretien et veille stratégique sur le site web des CFCE et du MINPMEESA et la - - laréalisation et production du bulletin trimensuel d'informations « MINPMEESA Info ».							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action; Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.							
Perspectives 2019	- -Doter les structures techniques compétentes de plus de ressources pour assurer l'information des acteurs des PMEESA et du public; Densifier d'avantage sur la communication des activités du ministère.							

Action 08 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA

- Expérience accumulée des responsables de la Cellule Informatique ;
- Gestion optimale des ressources allouées à la réalisation des opérations.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		38.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	71 000 000	71 000 000	64 783 124	64 783 124	64 783 124	64 783 124	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la prise en compte de la montée sans cesse croissante du numérique. Toutefois, avec l'obsolescence du schéma directeur informatique du MINPMEESA, cette tâche n'a pas été la plus aisée à réaliser.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des licences des systèmes d'informations; - Mise en place d'un systeme de partage de ressources au MINPMEESA ; - Modernisation et sécurisation du Système d'information du MINPMEESA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Expérience accumulée des responsables de la Cellule Informatique ; -Gestion optimale des ressources allouées à la réalisation des opérations.								
Perspectives 2019	- - Poursuivre avec la formation continue des personnels fonctionnaires et contractuels de la cellule informatique du MINPMEESA; -Mettre en place l'intranet dans les services centraux;								

Action 10 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Insuffisance des moyens alloués pour atteindre les objectifs poursuivis ;
- Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action.

Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action.

OBJECTIF	Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86,7%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2016						
	Valeur de référence:		192.0						
	Année cible:		2020						
	Valeur Cible		294.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		43						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	412 200 000	412 200 000	475 250 212	475 250 212	347 680 737	347 680 737	73,16 %	73,16 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs poursuivis.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- - Le développement des Ressources Humaines du MINPMEESA à travers la formation de 43 (quarante trois) personnels dont 15 (quinze) à l'étranger dans le cadre des bourses offertes par le Japon (JICA), l'Inde et la Malaisie, et 28 (vingt huit) sur le territoire national; - Paiement des salaires.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Insuffisance des moyens alloués pour atteindre les objectifs poursuivis ; - Utilisation rationnelle des ressources humaines et budgétaires affectées à l'action.								
Perspectives 2019	- Allouer plus de ressources pour que tous les personnels du MINPMEESA puissent bénéficier des formations; Produire un planning des formations du personnel.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le MINPMEESA entend poursuivre sa politique de développement de la PME, continuer la promotion de l'Economie Sociale et améliorer la qualité et surtout, la visibilité de l'Artisanat à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs programmes et projets en cours au MINPMEESA sont orientés vers ces objectifs. Il s'agit en amont de mettre en adéquation les savoirs et les savoir-faire, c'est le pari pris en rapprochant d'une part les étudiants de l'environnement de l'entreprise (les produits des incubateurs....) et d'autre part l'opérationnalisation de la pépinière publique pilote d'Edea.

En aval, les instruments tels que la BSTP doivent améliorer de façon significative la compétitivité des PME par la promotion de la sous-traitance. Il s'agira de poursuivre le profilage et la mise à niveau des PME, mettre en relation les preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre. Le MINPMEESA à travers le programme TRANSFAGRI, contribue déjà à la mise en place des cadres de concertations dans les bassins de production du centre et de l'ouest/nord-ouest; Ceci, à travers la mobilisation des acteurs clés que sont les banques, les micro-finances, les promoteurs de PME et les élites administratives.

Avec l'Agence de Promotion des PME qui est chargée d'exécuter les programmes de promotion des PME, Le MINPMEESA s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité des services offerts par les CFCE opérationnels. De plus, la plate forme de création des entreprises en ligne « MyBusiness.cm » est déjà opérationnelle dans les CFCE de Yaoundé, de Douala et de Garoua Bafoussam, Bamenda, Ebolowa; donc l'objectif est la dématérialisation des procédures et la réduction des délais de création d'entreprises dans lesdits centres.

La promotion de l'Artisanat n'est pas en reste. L'ensemble des sites dédiés à la promotion et à la mise à niveau des artisans Camerounais en création et d'autres fonctionnels, avec Certains responsables installés, illustrent à n'en point douter la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer le secteur de l'Artisanat.

La loi cadre regissant l'économie sociale qui est une véritable boussole de ce secteur, vient ainsi fixer les orientations générales applicables aux activités économiques menées par les organisations et les entreprises, fondées sur des principes de solidarité et de participation tout en recherchant l'intérêt collectif de leurs membres, est une illustration aussi de la volonté des pouvoirs publics de mieux structurer ledit secteur.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du MINPMEESA à l'atteinte de l'objectif du sous-secteur, "**Industrie et Services**" tel que fixé par le DSCE, à savoir contribuer à la densification du tissu national des PME avec la création de plus de huit mille huit (**8008**) entreprises créées en 2018 et, l'accompagnement de plus cinq cent (500) PME, (143) OES et à la production de 10000 cartes professionnelles d'artisans dont environ 9 200 cartes ont été produites par le prestataire et sont en attente de distribution .

Pour ce faire, le MINPMEESA entend prioritairement poursuivre avec un certain nombre

d'actions notamment, étendre la création en ligne des entreprises dans tous les CFCE, de rendre opérationnel la pépinière publique pilote d'Edea, de finir les constructions des villages artisanaux speciaux (Mbalmayo, Foumban).

Comme effet direct, il faut noter la création de plus de 20 000 emplois directs induits par les nouvelles entreprises créées dans le CFCE la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale étant partie intégrante du processus de création d'entreprises et obligation est faite aux promoteurs d'immatriculer leurs employés lors de la création de leurs structures.

3.2. LEÇONS APPRISES

Programme 511: promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

- Pour ce qui est du programme 511 il faut dire que, les organes en charge de la mise à niveau qui sont déjà opérationnels nous ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants par rapport à nos prévisions en regardant le taux de réalisation de l'indicateur. Il a donc été important de revoir les prévisions en termes de cible.
- L'absence d'un programme de communication ne permet pas la sensibilisation et l'appropriation des opportunités qu'offrent le MINPMEESA et ses structures rattachées aux acteurs des PMEESA.
- La bonne formulation des indicateurs permet un meilleur renseignement de ceux-ci, et une meilleure visibilité en termes d'impact des actions retenues dans le budget. Un mauvais indicateur éloigne de la réalité exprimée par les activités menées.
- Le faible niveau de sensibilisation du public sur les CFCE est causé par l'insuffisance des moyens de déploiement dans les médias.
- L'absence des moyens de locomotion dans les Délégations Départementales ne facilite pas les descentes sur le terrain.
- La non déclaration de cessation d'activités de certaines PME ne facilite pas la collecte des données statistiques sur le terrain.

Programme 513 : promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

Ce programme a fait l'objet des séances de brainstorming avec les équipes accompagnateurs du MINEPAT-MINFI, pour la reformulation des actions. Beaucoup d'effort ont été fait pour que de manière rigoureuse, nous reformulions les cibles sur la base des objectifs réels et du potentiel du département ministériel.

La promulgation de la loi sur l'économie sociale vient rendre favorable la mise en œuvre de toute initiative en faveur de ces acteurs. L'illustration est faite avec les appuis financiers et la mise en place du PNDES. En effet le département ministériel dans le cadre de cette activité se

heurte à la réticence des élus municipaux qui dans la grande partie ne maîtrisent pas encore le concept d'Organisation de l'Economie Sociale de même que leur impact sur le développement local.

Programme 514 : Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

Dans ce programme la leçon principale à retenir est une plus grande appropriation du budget programme par les personnels du département ministériel.

Certaines activités menées par les prestataires et non en régies ne sont pas toujours bien exécutées.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Programme 511: promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME

- Poursuivre la consolidation des activités de l'Agence de Promotion des PME(APME);
- accompagner les PME à la sous-traitance
- assurer, à travers le programme EMPRETEC, la formation d'au moins 200 (deux cents) promoteurs, dont 30% des jeunes.
- étendre la création en ligne des entreprises dans les CFCE de Bertoua, Maroua, Ngaoundéré et Limbe ;
- lancer les opérations d'enregistrement des PME dans le Fichier National;
- démarrer les activités du programme TRANSFAGRI qui vise l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) sous l'encadrement de l'APME ;
- accompagner une cinquantaine d'unités de production et de transformation dans le cadre du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME de Transformation et de Conservation des Produits locaux de Consommation de Masse (PACD/PME);
- poursuivre, dans le cadre de la seconde phase d'implémentation du projet d'amélioration de la qualité des services offerts par les PME, les techniques 5S/KAIZEN auprès de 100 (cent) promoteurs dans toutes les régions, et renforcer les capacités de 30 (trente) promoteurs formés dans les régions du Centre et du Littoral ;
- fournir l'assistance conseil à 150 (cent cinquante) promoteurs des PME dans l'élaboration des documents comptables à travers les Centres de Gestion Agréés (CGA);
- lancer les activités d'accompagnement des jeunes promoteurs dans le cadre de la pépinière nationale pilote d'entreprises d'Edéa);
- organiser la **cinquième** édition des Journées Nationales de la PME

Programme 513 : promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale

- finaliser les travaux de construction du village artisanal de Bafoussam et des villages artisanaux spéciaux de Foumban et de Mbalmayo ;
- poursuivre l'opérationnalisation de la galerie virtuelle à travers la vente en ligne des produits des artisans dans tous les villages artisanaux fonctionnels, en améliorant la qualité des objets artisanaux par le respect des normes internationales;
- poursuivre la production des cartes professionnelles aux artisans pour faciliter l'accès au statut d'entrepreneur ;
- réhabiliter les centres agroalimentaires de Bertoua et de Limbé dédiés respectivement à la transformation du manioc et au fumage du poisson;
- de poursuivre avec des activités de mise à niveau des membres des OES et d'octroyer des appuis aux initiatives locales de développement;
- mise en place du Programme National de Promotion de l'Économie Sociale.
- organiser la quatrième édition des Journées Nationales de l'Economie Sociale.
- octroyer au moins 155 (cent cinquante cinq) appuis aux initiatives locales de développement en vue de la réalisation de microprojets de développement ;
- Mise en place du dispositif de sécurité incendie dans les villages artisanaux ;
- Élaboration d'une stratégie de communication

Programme 514 : Gouvernance et appui institutionnel au sous secteur des PMEESA

- Renforcer les capacités du personnel pour une meilleure maîtrise des procédures Budgétaires et financières, et aussi assurer un suivi évaluation de la réalisation des Projets des OES financés ;
- Améliorer le système de collecte des données dans le secteur des PMEESA ;
- Finaliser la stratégie ministérielle.